



# Information/consultation et recueil de l'avis concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération du Dakar 2021

## (Point 3)

Au regard des débats tenus dans l'instance, les élus du CSE Siège émettent un avis défavorable sur la demande de dérogation permettant les dépassements horaires sur l'opération Dakar 2021.

Ils dénoncent pour des raisons éthiques, comme ils l'avaient fait l'an dernier, le choix du pays traversé.

Ils considèrent que les conditions de sécurité (risque attentats) auxquelles s'ajoutent les conséquences de l'épidémie de COVID ne semblent pas permettre à la direction de protéger comme il se doit les salariés qui doivent couvrir cet événement.

Paris, le 7 décembre 2020

Approuvé par 22 voix et 3 abstentions

Les organisations syndicales CGT, CFDT, SNJ, CGC, UNSA s'associent